

Révision du PLU d'Allinges

Porter à connaissance

Intervenant -
Anne-Marie Favre-Lorraine
DDEA – SAR - CP



Prescriptions nationales Code de l'urbanisme

Principes généraux (L 110 et L 121-1 c.u.)

Prescriptions nationales

Principes généraux

- Aménager le cadre de vie
- Assurer aux populations habitat, emploi, services et transport
- Gérer le sol de façon économe
- Assurer la protection des milieux naturels et des paysages
- Assurer sécurité et salubrité publiques
- Promouvoir l'équilibre entre populations urbaines et rurales
- Rationaliser la demande de déplacements

Prescriptions nationales

Loi Solidarité et

Renouvellement Urbains

- Equilibre développement/protection
- Diversité et mixité sociale
- Utilisation économe de l'espace

Prescriptions nationales

Autres législations



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

direction départementale

de l'Équipement

et de l'Agriculture

Haute-Savoie

Prescriptions nationales

Loi sur l'eau

Code des Collectivités territoriales

- Principe de gestion équilibrée et préservation
- Zonage d'assainissement
 - Enquête publique :
 - Zones d'assainissement collectif
 - Zones d'assainissement non collectif
 - Volet eaux pluviales et de ruissellement
- Zonage d'assainissement réalisé
 - Enquête publique non réalisée. Possibilité d'enquête publique conjointe à celle de la révision du PLU

Situation de la commune au regard de l'assainissement

- Assainissement collectif : raccordement à la STEP de Thonon
- Assainissement non collectif : SPANC compétence CCCL

Prescriptions nationales

Loi sur l'eau

Assainissement

- Contenu des annexes sanitaires
 - Schéma des réseaux d'eau et d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets
 - Carte d'aptitude des sols pour les zones à assainissement non collectif avec filières préconisées

Prescriptions nationales

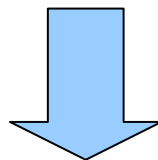
Eau potable

- Alimentation en eau assurée par le syndicat des Moises
 - Eau distribuée de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.
- Contenu des annexes sanitaires
 - Plan des réseaux
 - Démonstration de l'équilibre entre ressources disponibles et besoins à satisfaire à l'échéance du PLU

Prescriptions nationales

Alimentation en eau

- Faiblesse du réseau d'eau sur certains secteurs



Prévoir une réunion spécifique relative à l'accessibilité des secours et des ressources en eau pour la défense contre l'incendie.

Prescriptions nationales

Eaux pluviales

- ✓ Prise en compte des contraintes pour les opérations importantes.
- ✓ Schéma de traitement des eaux pluviales en cours par le SYMASOL.

Prescriptions nationales

- Lois du 10 juillet 1976 (nature)
- Loi du 31 décembre 1992 (bruit)
- Loi du 8 janvier 1993 (paysage)
- Loi du 2 février 1995 (Barnier)
 - Entrées de ville – RD 903 – Contournement de Thonon

Prescriptions nationales

- Loi du 10 décembre 2000 (SRU)
- 2001 (directive européenne)
 - Ordonnance de 2004
 - Evaluation environnementale
- Loi du 30 juillet 2003 (prévention des risques naturels et technologiques)
- Loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité

Prescriptions supra-communales

- Directive Territoriale d'Aménagement (DTA)
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
 - **Relation de compatibilité**
- Schéma d'accueil des gens du voyage

Prescriptions supra-communales

DTA

- **Orientations stratégiques de l'Etat**
 - Sillon alpin
 - Espaces naturels et ruraux
 - Tourisme respectueux de l'environnement
 - Transport durable

Prescriptions supra-communales

SCOT

- Définition d'une politique d'aménagement sur un territoire cohérent
⇒ SIAC : 62 communes
 - Urbanisme
 - Habitat
 - Implantations commerciales
 - Environnement
- Document d'Orientations Générales en cours d'élaboration

Prescriptions supra-communales

SDAGE

- Orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau
 - SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée-Corse
 - Contrat de de rivière du Sud-Ouest Lémanique
 - Carte des objectifs de qualité des cours d'eau Pamphiot et Redon : objectif 1A

Prescriptions supra-communales

Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage

- Permettre aux populations nomades d'aller et venir librement et empêcher les installations illicites
- Objectifs d'équité et de solidarité intercommunale
 - Communauté de communes Les Collines du Léman
 - Aire de grand passage de 100 places – DUP avec mise en compatibilité du PLU en cours

Prescriptions particulières

- Servitudes d'utilité publique
 - S'imposent aux autorisations d'urbanisme

Prescriptions particulières

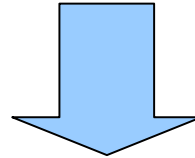
- Canalisation de gaz
 - Pour toutes les zones : informer l'exploitation de la canalisation
 - Dans la zone de dangers graves pour la vie humaine : interdiction de toute construction ou extension d'ERP (catégories 1 à 3) et d'immeubles de grande hauteur
 - Dans la zone de dangers très graves pour la vie humaine : interdiction de toute construction ou extension d'ERP susceptibles de recevoir plus de 100 personnes et d'immeubles de grande hauteur.
 - Secteurs reportés sur le document graphique au titre de l'article R 123-11 b du code de l'urbanisme.

Données et études relatives à la prévention des risques

- Risques naturels majeurs
- Dossier Communal Synthétique en 2004
 - Informations sur les risques
- Evènements (état de catastrophe naturelle)
- Risques liés au plomb
- Risques technologiques
 - ✓ Ouvrages de transport de matières dangereuses
 - ✓ Installations classées
 - ✓ Ancien site industriel

Données relatives à l'environnement

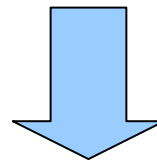
- Patrimoine – Inventaires
 - ZNIEFF de type II
 - ZNIEFF de Type I
- Zones humides
- Mesures conservatoires le long des ruisseaux
- Site Natura 2000
- Carrières et gravières



Prise en compte de l'environnement et traduction dans le document graphique

Données relatives à l'environnement

- Gestion des déchets issus du BTP
 - Activité du BTP : 2,3 millions de tonnes de déchets par an
 - 3,4 tonnes par habitant
- Application de la charte départementale pour une bonne gestion des déchets du BTP
 - Permettre des centres de stockage de matériaux inertes
 - Lutter contre les dépôts sauvages
 - Faciliter les aménagements liés au recyclage des déchets
 - Contrôler la ressource en granulat
 - Permettre des installations de stockage en secteur adapté
 - Limiter les transferts et transports de déchets



- Un site en projet à Allinges : 1 million de m³